

He 13.Feb.64 -09

le 13 février 1964

t. 751. - 27 - HRO/cb  
 t. 311. Rwanda

Monsieur le Pasteur  
 J.S. J a v e t  
 Beaux-Arts 1

N e u c h â t e l

Monsieur le Pasteur,

J'ai bien reçu vos lettres du 24 janvier et du 4 février et je suis content d'apprendre que votre comité d'action prévoit pour cette année une aide au Rwanda, renforçant ainsi celle que la Confédération est en train d'accorder à ce pays africain qui, malgré les troubles qu'il traverse actuellement, mérite notre sympathie et notre soutien.

Quant aux divers articles parus dans la presse, notamment celui de M. Vuillemin dans "Le Monde" du 4 février, je partage l'opinion de M. Frey que vous avez rencontré récemment à Berne. Sans doute, nul ne peut approuver les tueries des Tutsi que se sont déroulées au mois de janvier au Rwanda. Cependant, il ne faut pas oublier que ces tueries se sont produites à la suite d'attaques concertées des réfugiés Tutsi qui avaient pour but de renverser le gouvernement actuel et d'introduire de nouveau l'ancien système féodal à prédominance Tutsi. Ceux-ci ne sont donc pas simplement les pauvres victimes des "sauvages" Hutu, mais ce sont les agitateurs Tutsi mêmes qui portent une grande partie de la responsabilité. D'ailleurs, selon les informations que j'ai reçues, l'attitude et les mesures du gouvernement étaient dans l'ensemble correctes, de sorte que les nombreux articles qui accusent le gouvernement d'avoir favorisé, voire organisé, les massacres, me paraissent fort tendancieuses.

Evidemment on pourrait se demander si, vu la possibilité de renouvellement des troubles, il ne faudrait pas cesser notre aide, mais je crois que ce serait une conclusion prématurée. Pourquoi en effet les pays sous-développés ont-ils besoin d'être aidés? Une des principales raisons consiste précisément dans l'absence d'un ordre social, politique

./.

Dodis



- 2 -

et économique bien établi. Nous ne pouvons donc présumer l'existence d'un tel ordre et en faire une condition préalable à notre aide, au contraire, celle-ci doit, par des efforts longs et patients, contribuer à créer cet ordre.

En ce qui concerne le Rwanda, votre projet de construction d'une école normale officielle serait une contribution de premier rang pour la formation de cadres bien préparés et dont le pays a - les événements le prouvent - un besoin urgent. Je me permets d'espérer que la décision prise par votre comité d'action au mois de novembre sera maintenue.

Par contre, la Confédération ne peut envisager une contribution financière pour le moment, mais cette question pourra être discutée de nouveau après la collecte du jeune fédéral.

J'espère que grâce à votre aide, le Rwanda dispose bientôt de son école normale officielle et je vous prie d'agréer, Monsieur le Pasteur, l'expression de ma considération distinguée.

Lindt

Copie à: Monsieur H.K. Frey

He 13. Feb. 64 -09